République Française — Elections législatives du 12 mars 1978 — 3e Circonscription du Cher

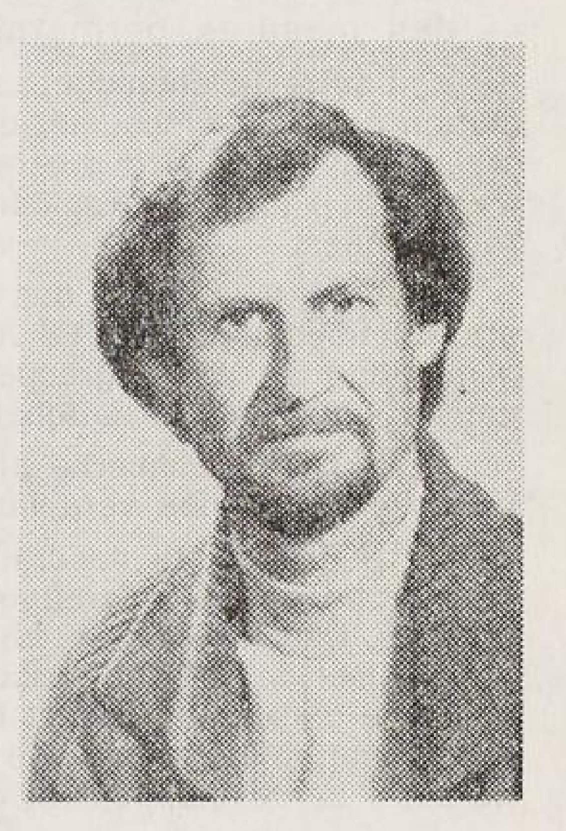
Avec Berthe FIEVET



Médecin-chef au Centre hospitalier spécialisé
Conseillère municipale de Dun-sur-Auron

et son suppléant

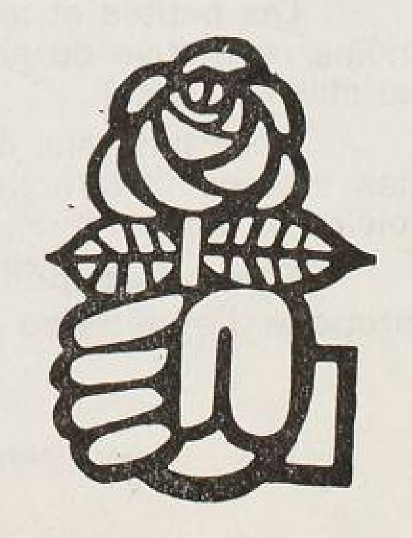
Jean-Marie Roux

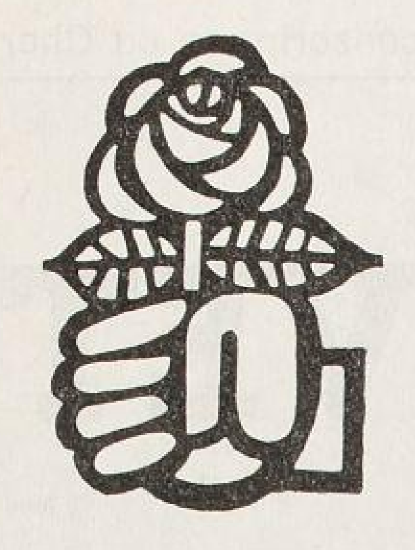


Professeur de biologie
Conseiller municipal de Saint-Amand

Avec le Parti Socialiste
Avec un Gouvernement d'Union de la Gauche

Une chance pour la France
Une chance pour le Berry





Dr Berthe FIEVET

Candidate du Parti Socialiste

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Chômage, faillites, exode rural accéléré, spéculation... C'est le triste bilan de la droite soutenue et représentée par le député sortant.

Vous ne voulez plus de promesses creuses, mais des changements réels et immédiats.

Vous voulez, dès avril 1978 :

— le S.M.I.C. à 2.400 F (avec une aide de l'Etat aux petites entreprises) ;
— le relèvement des allocations familiales de 50 % en un an ;
— la retraite à 55 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes s'ils le désirent ;
— la cinquième semaine de congés payés ;
— le minimum vieillesse à 1.300 F par mois immédiatement puis augmenté tous les six mois pour atteindre 80 % du S.M.I.C. ;
— l'augmentation générale des retraites et des pensions ;
— une véritable politique de la santé englobant la prévention et les soins ;
— la prise en charge des frais à 80 et 100 % par la Sécurité Sociale ;
— un système éducatif permettant une réelle égalité des chances ;
— des mesures permettant effectivement l'insertion sociale et professionnelle des handicapés.

Contre le chômage, ce fléau dont nous héritons, nous lutterons efficacement par la relance de la consommation populaire découlant de l'augmentation générale du pouvoir d'achat, par la création d'emplois (500 000 emplois créés dans les douze prochains mois), par l'aide aux petites et moyennes entreprises. L'effet bénéfique de ces mesures se fera très rapidement sentir, mais dès le mois prochain, les indemnités de chômage seront sensiblement revalorisées.

Alors que la vie des entreprises et le sort des travailleurs sont actuellement soumis à la seule loi du profit immédiat du capital multi-national, la collectivité nationale s'assurera la maîtrise de l'économie par la nationalisation des neufs groupes industriels prévus dans le Programme Commun de Gouvernement de la Gauche et par la poursuite des nationalisations du crédit entreprises par le Général de Gaulle en 1945.

En ce qui concerne plus particulièrement le milieu rural, nous proposons, là encore, une politique résolument nouvelle et tournée vers l'avenir.

La droite, qui ne craint pas la démagogie, prétend qu'avec l'application de notre programme, « le capital de l'exploitant agricole serait en péril ». Mais, pour nous, l'agriculteur n'est pas un capitaliste ! Sa terre, c'est son outil de travail. Il n'est évidemment pas question de la « nationaliser » (!), pas plus qu'il n'est question de nationaliser le Crédit Agricole (qu'il faudra démocratiser). La droite prendrait-elle les agriculteurs pour des sots, qu'ils ne puissent juger du bilan réel de la dernière législature ? Depuis 1973, combien de jeunes se sont installés ? La population rurale a-t-elle rajeuni ? La région s'est-elle moins vidée ? Les conditions de vie se sont-elles améliorées ? Le développement du marché des Grivelles a-t-il autant profité aux éleveurs qu'aux marchands de bestiaux ?

Face à la dégradation de la situation des exploitants agricoles, qu'a fait la droite ? Que propose-t-elle concrètement ? Rien.

Nous, nous faisons des propositions concrètes :

— des S.A.F.E.R. démocratisées ;
— la garantie de revenu ;
— la mise en place d'offices commerciaux pour chaque type de production (comme l'Office des Céréales créé en 1936 par le Front Populaire) et une nouvelle politique agricole européenne ;
— un relèvement substantiel de la retraite ;
— la reconnaissance du travail des agricultrices ;
— l'amélioration de la situation des salariés agricoles.

Il faut lutter contre la désertification des campagnes par la décentralisation : l'augmentation des pouvoirs et des moyens financiers des communes permettront à chacun d'avoir une influence sur son cadre de vie. Quant à la planification, qui se fera de manière très démocratique, elle favorisera l'industrialisation de régions défavorisées comme la nôtre.

Les petites et moyennes entreprises, les artisans, les commerçants apprécieront les avantages d'une politique moins restrictive du crédit, d'une réforme de la taxe professionnelle et d'un régime de T.V.A. allégé et simplifié au stade du détail.

Nous lutterons également contre l'exode rural par le maintien des écoles dans les villages, la généralisation des classes maternelles et une réelle formation professionnelle, ainsi que par une politique d'animation et de loisirs en milieu rural, en créant des équipements socio-culturels et en favorisant la vie associative.

Femme et médecin, je suis depuis des années au contact de vos problèmes ; socialiste, je vous propose l'espérance et un avenir que nous bâtirons ensemble.

Berthe FIEVET.

Imp. Diaz - Bourges - 24-17-92